

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité – Justice- Travail

Autorité contractante :
Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin)

MARCHE DE SERVICES
DOSSIER DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX

Emis le : 06/05/2026

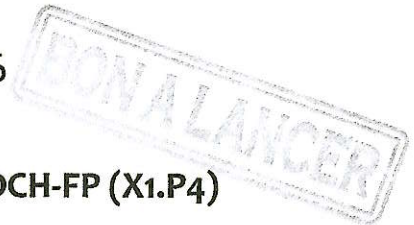
Pour
**Souscription à une convention de gestion de l'indemnité de fin
de carrière (IFC) au profit du personnel de la CDC Bénin**

Référence de la DRP : S_DCHSIMG_117735

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2026

Imputation Budgétaire : DCH-FP (X1.P4)



MAI 2026

BON A LANCER

**PREMIERE PARTIE I : PROCEDURES DE DEMANDE DE
RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX**

Section 0 - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

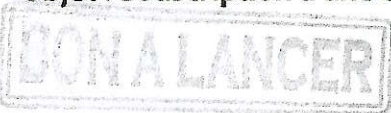
Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Nom de l'Autorité contractante : Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin)

Référence de la DRP : S_DCHSIMG_117735

Avis n° : ADRP...D.D.F./CDCB/DG/PRMP/2026 du ...06/05/2026

Objet : Souscription à une convention de gestion de l'indemnité de fin de carrière (IFC) au profit du personnel de la CDC Bénin



1. Cet Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP) fait suite au Plan de passation des marchés publics de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin, version 2, publié sur le portail web des marchés publics le 30 mars 2026.
2. La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) a prévu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer son fonctionnement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la souscription à une convention de gestion de l'indemnité de fin de carrière (IFC) au profit de la CDC Bénin.
3. La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour la convention de gestion de l'indemnité de fin de carrière (IFC) au profit de la CDC Bénin

La présente demande de renseignements et de prix est constituée d'un lot unique.

Les variantes ne sont pas admises.

Ces services sont à fournir à la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin dans un délai de douze (12) mois.

4. Les exigences en matière de qualification sont :
 - a. Pour les anciennes entreprises
 - Capacité technique :
 - Être une entreprise exerçant dans le domaine des assurances et installée en République du Bénin, justifié par l'extrait légalisé du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts ;

Section 0 : Avis de la Demande de renseignements et de prix

- Disposer d'un agrément ou autorisation d'exercer l'activité d'assurance sur le territoire béninois, délivré par le Ministre de l'Economie et des Finances ;
- Avoir effectivement exécuté en tant qu'assureur au cours des **trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025)** et de l'année en cours, au moins **deux (02) marchés d'assurance de gestion de l'indemnité de fin de carrière**.

Le montant du marché doit équivaloir à au moins **vingt-six millions cinquante-neuf mille trois cent vingt-deux (26 059 322) francs CFA HT**. Produire la copie légalisée de l'attestation de bonne fin d'exécution ou copie légalisée du procès-verbal de réception provisoire ou définitive et joindre la copie du contrat y relatif (copie simple de la page de garde renseignant sur l'objet et le montant du marché, et de la page de signature). L'attestation de bonne fin d'exécution et le procès-verbal de réception ne sont pris en compte que s'ils sont accompagnés de la copie simple de la page de garde et de signature des marchés y relatifs.

- Disposer d'un personnel clé composée de :

- ❖ **Un Directeur technique/responsable technique**

- Avoir au moins un BAC+ 5 (Master) en actuariat ou tout autre diplôme équivalent, justifié par la copie légalisée du diplôme ;
- Avoir au moins trois (03) années d'expériences professionnelles sur des missions d'assurance plus précisément la **gestion de l'indemnité de fin de carrière (IFC)** (CV signé appuyé de copie légalisée de l'attestation de bonne fin d'exécution, de participation ou de service fait pour trois (03) missions similaires).

- ❖ **Gestionnaire IFC/IDR**

- Avoir au moins un BAC + 3 en actuariat /assurance ou tout autre diplôme équivalent, justifié par la copie légalisée du diplôme ;
- Avoir une expérience d'au moins trois (03) ans sur des missions d'assurance plus précisément la **gestion de l'indemnité de fin de carrière (IFC)** (CV signé appuyé de copie légalisée de l'attestation de bonne fin d'exécution, de participation ou de service fait pour trois (03) missions similaires).

- **Capacité financière :**

- Soumettre les états financiers (quinze premières pages) des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) présentées par un comptable employé de l'entreprise, attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention DGI ;

Section 0 : Avis de la Demande de renseignements et de prix

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins **quarante un millions six cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quinze (41 694 915) francs CFA** durant les trois dernières années (2023, 2024 et 2025) ;
- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides ou des lignes de crédit, justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin. Produire une attestation de capacité financière d'un montant de **cinq millions sept cent quatre-vingt-dix mille neuf cent soixante un (5 790 961) francs CFA**.
- b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence.
 - **Capacité technique :**
 - Être une entreprise exerçant dans le **domaine des assurances et installée en République du Bénin**, justifié par l'extrait légalisé du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts ;
 - Disposer d'un agrément ou autorisation d'exercer l'activité d'assurance sur le territoire béninois, délivré par le Ministre de l'Economie et des Finances ;
 - Disposer au sein de l'entreprise d'un personnel d'encadrement de niveau Master (BAC + 5) en assurance justifié par son diplôme (copie légalisée) ayant au moins cinq (05) années d'expérience.

L'intéressé doit prouver ses expériences relatives au suivi ou à la participation à au moins deux (02) marchés similaires (gestion des contrats indemnité fin de carrière) au profit de l'Administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales, ou toute personne morale de droit privé, au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) par des attestations/certificats de travail ou attestation de participation (originales ou copies légalisées), Curricula Vitae signé et diplômes (copie légalisée). Le montant de chaque marché doit équivaloir à au moins **vingt-six millions cinquante-neuf mille trois cent vingt-deux (26 059 322) francs CFA HT**.

- Disposer d'un personnel clé composée de :
 - ❖ **Un Directeur technique/responsable technique**
 - Avoir au moins un BAC+ 5 (Master) en actuariat ou tout autre diplôme équivalent, justifié par la copie légalisée du diplôme ;
 - Avoir au moins trois (03) années d'expériences professionnelles sur des missions d'assurance plus précisément la **gestion de l'indemnité de fin de carrière (IFC)** (CV

Section 0 : Avis de la Demande de renseignements et de prix

signé appuyé de copie légalisée de l'attestation de bonne fin d'exécution, de participation ou de service fait pour trois (03) missions similaires).

❖ Gestionnaire IFC/IDR

- Avoir au moins un BAC + 3 en actuariat /assurance ou tout autre diplôme équivalent, justifié par la copie légalisée du diplôme ;
- Avoir une expérience d'au moins trois (03) ans sur des missions d'assurance plus précisément la **gestion de l'indemnité de fin de carrière (IFC)** (CV signé appuyé de copie légalisée de l'attestation de bonne fin d'exécution, de participation ou de service fait pour trois (03) missions similaires).

• Capacité financière :

- Les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine ;
- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides ou des lignes de crédit, justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin. Produire une attestation de capacité financière d'un montant de **cinq millions sept cent quatre-vingt-dix mille neuf cent soixante un (5 790 961) francs CFA ;**
- Fournir une assurance de risques professionnels en originale d'un montant minimal de **trente-huit millions deux cent vingt mille trois cent trente-neuf (38 220 339) francs CFA.**

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des références techniques (attestation de bonne fin d'exécution et autres preuves) présentées par les candidats, auprès des autorités contractantes bénéficiaires ayant délivrés lesdites références techniques.

5. Le délai de réalisation est de **douze (12) mois.**

6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le

Section 0 : Avis de la Demande de renseignements et de prix

présent dossier de Demande de renseignements et de prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de la CDC Bénin sis au 1^{er} Etage de l'Immeuble « LE JATOBA », Avenue Jean-Paul II, lot 20, Zone résidentielle à Cotonou, Heures d'ouverture : 08 heures à 12 heures 30 minutes et 14 heures à 17 heures 30 minutes** et prendre connaissance des documents de la demande de renseignements et de prix au **Secrétariat permanent des marchés publics de la CDC Bénin sis au 1^{er} Etage de l'Immeuble « LE JATOBA », Avenue Jean-Paul II, lot 20, Zone résidentielle à Cotonou, Heures d'ouverture : 08 heures à 12 heures 30 minutes et 14 heures à 17 heures 30 minutes.**
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de demande renseignements et de prix à compter du ~~Jour...~~ **Jour...** 2026. Le dossier de demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics **sise au 1^{er} Étage de l'immeuble « LE JATOBA » à côté de la Direction de l'Émigration et Immigration, Avenue Jean Paul II, lot 20, zone résidentielle, Tél : 21 31 00 52 ; 01 BP : 1689 Cotonou ; de 08 heures à 12 heures 30 minutes et 14 heures à 17 heures 30 minutes.** Ce dossier peut être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **secrétariat permanent des marchés publics sise au 1^{er} Étage de l'immeuble « LE JATOBA » à côté de la Direction de l'Émigration et Immigration, Avenue Jean Paul II, lot 20, zone résidentielle, Tél : 21 31 00 52 ; 01 BP : 1689 Cotonou** au plus tard le ~~...~~ **Jour...** 2026 à **09 heures 00 minute.** Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

Séction 0 : Avis de la Demande de renseignements et de prix

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après **salle de réunion de la CDC Bénin sise au 1^{er} Etage de l'immeuble « LE JATOBA » à côté de la Direction de l'Emigration et Immigration, Avenue Jean Paul II, lot 20, zone résidentielle, Tél : 21 31 00 52 ; 01 BP : 1689 Cotonou ; le Jeu. 21 Mai 2026 à partir de 09 heures 30 minutes, heure locale.**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **trois cent quarante-sept mille quatre cent cinquante-huit (347 458) francs CFA.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de **trente (30) jours calendaires** à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Cotonou le ... 06/05/ 2026

La Personne Responsable des Marchés Publics


Herbert Emmanuel VIEYRA

